

F.S.E Collège Xavier Bichat

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au collège à la rentrée 2020. Il faut savoir qu'il existe au Collège Bichat un Foyer-Socio-Educatif, association loi 1901.

Il a pour but de soutenir toutes les actions culturelles et éducatives du collège et de permettre plus facilement la participation des élèves aux activités extérieures (participation de l'ordre de 20%).

L'adhésion au F.S.E n'est pas obligatoire mais **très vivement recommandée car bien entendu, les élèves qui ne sont pas adhérents ne peuvent pas bénéficier d'une aide financière pour un voyage et des activités proposées.**

Pour l'année scolaire 2020-2021, le montant de l'adhésion par famille est de :

- Pour un enfant au collège : 8 euros
- Pour 2 enfants au collège : 10 euros
- Pour 3 enfants au collège : 12 euros

L'adhésion sera à joindre **de préférence par chèque** à l'ordre du F.S.E du collège Bichat ou en espèce avec **les dossiers d'inscription et accompagnée du coupon ci-dessous.**

La trésorière : C. VERCELLI

Le président : D.CHAPPEZ

Responsable(s) :

Nom :

Prénom :

Nombre d'enfants scolarisés au collège : Montant de la cotisation :€

Nom(s) et prénom(s) :

.....
.....
.....

Fait leà.....

Signature :